

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1580

3 juillet 2013

SOMMAIRE

Acropolis Consulting S.à r.l.	75839	Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l.	75804
Actiana S.à r.l.	75838	Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l.	75805
Alcentra S.à r.l.	75835	Valora Europe Holding S.A.	75806
Anson Partners Holding S.à r.l.	75836	Vanguard S.à r.l.	75805
Asia Investment Soparfi S.à r.l.	75840	Vars Investment Luxembourg	75822
Axa Alternative Financing Management S.à r.l.	75836	VEB-Leasing Europe S.à r.l.	75822
International Tax Services	75839	Victoria Capital Holdings S.A.	75823
Jabo Trans S.à r.l.	75839	VictorianFibre MEP S.à r.l.	75805
Kalitea S.A.	75831	VictorianFibre S.à r.l.	75805
Leketh-Malako Luxembourg	75836	Video Actuel Luxembourg S.à.r.l.	75823
LGR Grundinvest S.à r.l.	75839	VideoApp4all	75805
Logixa S.A.	75840	Vidilis S.A.	75823
Motorola Solutions Holding S.à r.l.	75840	Vincenti Immobilière S.à r.l.	75823
Smart Technologies Corporation	75794	Vinifin International S.A.	75823
Sport For Fun	75800	Violine Expansion S.A.	75824
TAVARES DA SILVA Frères S.à r.l.	75794	Vitaani Sàrl	75806
Tdinvest S.A., SPF	75806	Waicor Immobilière S.A.	75831
Tecnovert S.A.	75799	Wardown S.à r.l.	75824
Toitures Artisanales S.à r.l.	75799	Waterfront Development International S.A.	75824
Top Diffusion S.A.	75799	Wendigo Sàrl	75824
Tower Management Company S.A.	75800	Werde Holding A.G.	75831
Trican Well Service Ltd., Luxembourg Branch	75800	Westbury Investments S.à r.l.	75832
Trican Well Service Ltd., Luxembourg Branch	75803	White Café	75833
Twain 1235 AG S.A.	75803	Whiteco S.à r.l.	75831
UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA	75825	Yukon Holdings S.à r.l.	75831
UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA	75803	Yuliya & J. Associés	75832
Urbaninvest S.A.	75803	Zealous S.à r.l.	75832
Urmet Domus International S.A.	75804	Zephyrus	75832
Usted Finance S.A.	75804	Zerno S.A.	75833
Usted Finance S.A.	75804	ZoomlionCifa (Luxembourg) Holdings S.à r.l.	75833
UTC Fire & Security Luxembourg S.à r.l.	75804		

TAVARES DA SILVA Frères S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7653 Heffingen, 32, Um Beil.

R.C.S. Luxembourg B 53.963.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063482/10.

(130078305) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Smart Technologies Corporation, Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 177.199.

STATUTES

In the year two thousand thirteen, on the eighteenth day of April.

Before Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand-Duchy of Luxembourg

THERE APPEARED:

ATC Holdings Limited, a company with limited liability incorporated under the laws of Malta, registered with the Co. Reg. No. C59007, having its registered office at Vincenti Buildings, 28/19 (Suite 1263) Strait Street, Valletta VLT1432, Malta,

here represented by Mr Max MAYER, private employee, with professional address at Junglinster, 3, route de Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal delivered to him,

The said power will remain attached to the present deed, after being signed "ne varietur" by the empowered and the officiating notary.

The appearing party, acting as said before, asked the notary to document the incorporation of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), governed by the relevant law and the present articles.

Art. 1. There is formed by those present a company with limited liability which will be governed by law pertaining to such an entity as well as by present articles.

Art. 2. The purpose of the Company and the nature of the business to be conducted or promoted by the Company is (i) to hold participations, securities and bank deposits, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, government bodies or trusts, to acquire by purchase, subscription, or in any other manner as well as to transfer by sale, exchange or otherwise stock, bonds, debentures, notes, profit participating instruments and other securities of any kind (including derivatives), to possess, to administer, to develop and to manage its portfolio and (ii) to perform any acts incidental to the foregoing.

The Company may more particularly lend money to, or invest in any form moneys in, (i) its partners, group or affiliated companies of its partners, and (ii) professional market parties and group or affiliated companies of professional market parties (including special purpose vehicles set up by, or jointly with professional market parties). Loans to, or investments in retail clients are excluded.

The Company may (i) hold directly or indirectly intellectual property rights, including but not limited to, copyrights on software products, software, patents, trademarks, service marks, designs, patterns, models and domain names (including, without limitation, through a trust), (ii) may sub-licence any of the aforementioned intellectual property, and (iii) perform any acts incidental to the foregoing.

The Company may establish and develop any financial, industrial or commercial enterprises in relation with, but not limited to, the creation of intellectual property rights and may render any assistance by way of loan, guarantees or otherwise to subsidiaries or affiliated companies.

The Company may borrow in any form (excluding however the taking of loans from the public or the taking of deposits from the public).

In general, it may take any controlling and supervisory measures and carry out any financial, movable or immovable, commercial and industrial operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purpose.

Art. 3. The company is formed for an unlimited period.

Art. 4. The company will assume the name of "Smart Technologies Corporation", a private limited liability company.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by mean of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by simple decision of the manager or in case of plurality of managers, by a decision of the board of managers.

Art. 6. The company's corporate capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) represented by 12,500 (twelve thousand five hundred) shares with a par value of EUR 1,- (one euro) each.

In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account into which any premium paid on any share in addition to its par value is transferred. The amount of the premium account may be used to provide for the payment of any shares which the Company may redeem from its shareholders, to offset any net realised losses, to make distributions to the shareholders or to allocate funds to the legal reserve.

Art. 7. The capital may be changed at any time under the conditions specified by article 199 of the law concerning commercial companies.

Art. 8. Each share gives rights to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to its relationship with the number of shares in existence.

Art. 9. The transfer of shares is stated in a notarial deed or by private deed. They are made in compliance with the legal dispositions. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In the case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law concerning commercial companies.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of one of the members will not bring the company to an end.

Art. 11. Neither creditors nor heirs may for any reason create a charge on the assets or documents of the company.

Art. 12. The company is administered by one or several managers, not necessarily shareholders, appointed by the shareholders.

Except if otherwise provided by the general meeting of shareholders, in dealing with third parties the manager or managers have extensive powers to act in the name of the company in all circumstances and to carry out and sanction acts and operations consistent with the company's object.

The Company will be bound in all circumstances by the signature of the sole manager or, if there is more than one, by the single signature of one of the managers, provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of Managers (namely class A Managers and class B Managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A Manager and one class B Manager.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members having participated.

Any Manager may act at any meeting by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission or e-mail another Manager as his proxy.

A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the board of managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the board of managers.

Art. 13. The manager or managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to commitment regularly made by them in the name of the company. They are simple authorised agents and are responsible only for the execution of their mandate.

Art. 14. Each shareholder may take part in collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Each shareholder may appoint a proxy to represent him at meetings.

Art. 15. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half the share capital. However, resolutions to alter the articles and particularly to liquidate the company may only be carried by a majority of members owning three quarters of the company's share capital. Article 100 of the law concerning commercial companies is applicable.

If the Company has only one shareholder, his decisions are written down on a register held at the registered office of the Company.

Art. 16. The company's year commences on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 17. Each year on the thirty-first of December, the books are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Art. 18. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the company's registered office.

Art. 19. The receipts stated in the annual inventory, after deduction of general expenses and amortisation represent the net profit.

Five per cent (5%) of the net profit is set aside for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be used freely by the shareholders. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare an interim statement of accounts which is the basis for the distribution of interim dividends;

2. This interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.

Art. 20. At the time of the winding up of the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholders who will fix their powers and remuneration.

Art. 21. The shareholders will refer to legal provisions on all matters for which no specific provision is made in the articles. The undersigned notary states that the specific conditions of article 183 of company act law (Companies Act of 18.9.33) are satisfied.

Transitory Disposition

The first financial year commences this day and ends on the thirty-first day of December two thousand and thirteen.

Subscription and Payment.

The 12,500 (twelve thousand five hundred) shares are subscribed by the sole shareholder ATC Holdings Limited, prenamed.

The shares thus subscribed have been paid up by a contribution in cash of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) as proof has been given to the officiating notary, who expressly acknowledges this.

Estimate of costs.

The parties estimate the value of formation expenses at approximately EUR 1,250.-.

Decisions of the sole shareholder

The sole shareholder has taken the following decisions.

1) ATC Management (Luxembourg), S.à r.l., a limited liability company under the laws of Luxembourg, entered on the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 103336, having its registered office at 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, is appointed as sole manager of the company for an undetermined period.

2) The registered office is established at 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Junglinster, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-huit avril.

Pardevant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

ATC Holdings Limited, une société de droit de Malta, immatriculée auprès du Registraire des Sociétés de Malta sous le numéro C59007, ayant son siège social au à Vincenti Buildings, 28/19 (Suite 1263) Strait Street, Valletta VLT1432, Malta ici représenté par Monsieur Max MAYER, employé privé, demeurant professionnellement à Junglinster, 3, route de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé lui délivrée.

La prédite procuration restera annexée aux présentes, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant.

Laquelle comparante a, par son mandataire, requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée soumise à la loi applicable et les présents statuts:

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. L'objet de la Société et la nature de son activité à être menée ou promue par la Société est (i) la prise de participations, valeurs et dépôts bancaires, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, des organismes de gestion ou des fondations, l'acquisition par achat, souscription, ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets, instruments de participation bénéficiaires et autres valeurs de toutes espèces, la possession, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille ainsi que (ii) l'exécution de tout acte correspondant au précédent.

La Société peut plus particulièrement prêter de l'argent à, ou investir des fonds sous n'importe quelle forme dans, (i) ses partenaires, des sociétés du groupe ou des entreprises liées de ses partenaires, et (ii) des participants au marché professionnels et des sociétés du groupe ou des entreprises liées de participants au marché professionnels (y inclus des spécial purpose vehicles constitués par ou ensemble avec des participants au marché professionnels). Des prêts à ou des investissements dans des consommateurs sont exclus.

La Société peut (i) détenir, directement ou indirectement, des droits de propriété intellectuelle, y inclus, mais sans limitation à, les droits d'auteurs sur des produits informatiques, logiciels, brevets, marques, marques de service, dessins, prototypes, modèles et noms de domaine (inclus, sans limitation, par le biais d'une fondation), (ii) donner licence pour chaque type de propriété intellectuelle prénommée, et (iii) exécuter tout acte correspondant au précédent.

La Société peut établir et développer toute entreprise financière, industrielle ou commerciale en relation à, mais sans limitation à, la création de droits de propriété intellectuelle et peu prêter tous concours, que ce soit par des prêts, garanties ou de toute autre manières à des sociétés filiales ou affiliées.

La Société peut emprunter sous toutes les formes sauf par voie d'offre publique.

D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et effectuer toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, commerciales et industrielles qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de «Smart Technologies Corporation», société à responsabilité limitée.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

L'adresse du siège sociale peut être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance.

Art. 6. Le capital social est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros) représenté par 12.500 (douze mille cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 1,- (un euro) chacune.

En plus du capital social, un compte de prime d'émission peut être établi auquel toutes les primes payées sur une part sociale en plus de la valeur nominale seront transférées. L'avoir de ce compte de primes peut être utilisé pour effectuer le remboursement en cas de rachat des parts sociales des actionnaires par la Société, pour compenser des pertes nettes réalisées, pour effectuer des distributions aux actionnaires, ou pour être affecté à la réserve légale.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les cessions de parts sociales sont constatées par un acte authentique ou sous seing privé. Elles se font en conformité avec les dispositions légales afférentes. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 12. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés.

A moins que l'assemblée des associés n'en dispose autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire ou autoriser les actes et opérations relatifs à son objet.

La Société est engagée en toutes circonstances par la signature du gérant unique ou, lorsqu'ils sont plusieurs, par la signature individuelle d'un des gérants, étant entendu que si l'assemblée générale des associés a désigné différentes classes de Gérants (à savoir des Gérants de classe A et des Gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un Gérant de classe A et d'un Gérant de classe B.

Un ou plusieurs gérants peuvent participer à une réunion des gérants par conférence téléphonique ou par des moyens de communication similaires à partir du Luxembourg de telle sorte que plusieurs personnes pourront communiquer simultanément. Cette participation sera réputée équivalente à une présence physique lors d'une réunion. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par les gérants y ayant participé.

Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion des gérants en désignant par écrit, par lettre ou par câble, télégramme, télécopie ou email un autre gérant comme son mandataire.

Une décision écrite signée par tous les gérants sera aussi valable et efficace que si elle avait été prise lors d'une réunion du conseil dûment convoquée. Cette décision pourra être documentée par un seul document ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les membres du conseil de gérance.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ou la liquidation de la société ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social. L'article 100 de la loi concernant les sociétés commerciales est applicable.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée des associés.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales. Le notaire soussigné constate que les conditions prévues par l'article 183 de la loi du 18 septembre 1933 sont remplies.

Disposition transitoire.

Le premier exercice commence le jour de la constitution et finit le trente et un décembre deux mille treize.

Souscription et Libération.

Les 12.500 (douze mille cinq cent) parts sont souscrites par l'associé unique ATC Holdings Limited, prénommé.

Les parts ainsi souscrites ont été entièrement libérées par un apport en espèces de EUR 12.500,- (douze mille cinq cent euros), ainsi qu'il en est justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société à raison de sa constitution est évalué approximativement à la somme de 1.250,- EUR.

Décisions de l'associé unique

Ensuite l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1) ATC Management (Luxembourg), S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 103336, ayant son siège social au 13-15, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, est nommée en tant que gérant unique de la société pour une durée indéterminée.

2) Le siège social de la société est fixé au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par le présent acte qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Max MAYER, Jean SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 30 avril 2013. Relation GRE/2013/1773. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

Référence de publication: 2013063399/279.

(130077591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Tecnovert S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 24.039.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013063484/10.

(130078308) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Toitures Artisanales S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6131 Junglinster, Zone Industrielle Langwies.

R.C.S. Luxembourg B 28.327.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 16 mai 2013.

Signature.

Référence de publication: 2013063491/10.

(130078025) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Top Diffusion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9972 Lieler, 46, Hauptstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 99.757.

Auszug aus der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 15. Mai 2013

1. Die Mandate der Vorstandsmitglieder (Administrateurs) Giuseppe ACUNZO (président), Petra HOFFMANN (membre) und Sandra ACUNZO (membre) werden verlängert um 6 Jahre bis zur Generalversammlung in 2019.

2. Tägliche Geschäftsführung: Die Mandate der Delegierten Petra HOFFMANN (délégué) und Giuseppe ACUNZO (administrateur-délégué) werden verlängert um 6 Jahre bis zur Generalversammlung in 2019.

3. Das Mandat des Rechnungskommissars Herman Joseph LENZ wird verlängert um 6 Jahre bis zur Generalversammlung in 2019.

Lieler, den 15. Mai 2013.

Präsident / Sekretärin / Stimmzähler

Référence de publication: 2013063492/16.

(130078181) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Tower Management Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 48.469.

—
Extrait de l'assemblée générale annuelle du 15 mai 2013

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer en qualité d'administrateur messieurs Daniel Tassan-Din, Daniel Hickey et Luc Courtois, jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2013.

L'assemblée générale des actionnaires a décidé de nommer en qualité de réviseur d'entreprises Ernst & Young S.A. jusqu'à l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 15 mai 2013.

Pour le compte de Tower Management Company S.A.

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

Référence de publication: 2013063493/17.

(130077707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Trican Well Service Ltd., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 153.136.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2010 de la succursale ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Référence de publication: 2013063496/11.

(130077489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Sport For Fun, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8340 Olm, 20, boulevard Robert Schuman.

R.C.S. Luxembourg B 177.220.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le vingt-cinq avril;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

Monsieur Stylianos MELETIS, entraîneur sportif diplômé, né à Athènes (Grèce), le 16 juin 1973, demeurant à L-8340 Olm, 20, boulevard Robert Schuman.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer par les présentes et dont il a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} . - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Il est formé par la présente, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée dénommée "Sport For Fun", (ci-après la "Société"), laquelle sera régie par les présents statuts (les "Statuts") ainsi que par les lois respectives et plus particulièrement par la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 2. La Société a pour objet l'organisation d'événements sportifs ainsi que toutes prestations de services relatives à l'enseignement sportif et l'entraînement d'équipe.

Dans le cadre de son activité, la Société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La Société peut s'intéresser par toutes voies de droit dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui serait de nature à favoriser le développement de son entreprise.

La Société peut accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement, à son objet social.

Art. 3. La durée de la Société est illimitée.

Art. 4. Le siège social est établi dans la commune de Kehlen (Grand-Duché de Luxembourg). L'adresse du siège social peut-être déplacée à l'intérieur de la commune par simple décision de la gérance.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une simple décision des associés délibérant comme en matière de modification des statuts.

Par simple décision de la gérance, la Société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Titre II. - Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune, intégralement libérées.

Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 6. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer dans les 30 jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la Société.

Titre III. - Administration et Gérance

Art. 8. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 9. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 10. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux Statuts doivent réunir la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

Art. 11. Lorsque la Société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les Statuts à l'assemblée générale sont exercés par l'associé unique.

Les décisions prises par l'associé unique, en vertu de ces pouvoirs, sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit.

Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

Art. 12. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 13. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Art. 14. Tout associé peut prendre au siège social de la Société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 15. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué à l'/aux associé(s) en proportion avec sa/leur participation dans le capital de la Société.

La gérance est autorisée à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. la gérance préparera une situation intérimaire des comptes de la société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents Statuts.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Titre IV. - Dissolution - Liquidation

Art. 17. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Titre V. - Dispositions générales

Art. 18. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les Statuts.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les. cent (100) parts sociales ont été souscrites par l'associé unique Monsieur Stylianos MELETIS, préqualifié, et libérées entièrement par le souscripteur prèdit moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Loi anti-blanchiment

L'associé unique déclare, en application de la loi du 12 novembre 2004, telle qu'elle a été modifiée par la suite, être le bénéficiaire réel de la Société faisant l'objet des présentes et certifie que les fonds/biens/droits servant à la libération du capital social ne proviennent pas, respectivement que la Société ne se livre(ra) pas à des activités constituant une infraction visée aux articles 506-1 du Code Pénal et 8-1 de la loi modifiée du 19 février 1973 concernant la vente de substances médicamenteuses et la lutte contre la toxicomanie (blanchiment) ou des actes de terrorisme tels que définis à l'article 135-1 du Code Pénal (financement du terrorisme).

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge, à raison de sa constitution, est évalué à environ neuf cents euros.

Résolutions prises par l'associé unique

Et aussitôt, le comparant pré-mentionné, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'associé unique:

1. Le siège social est établi à L-8340 Olm, 20, boulevard Robert Schuman.
2. Monsieur Stylianos MELETIS, entraîneur professionnel diplômé né à Athènes (Grèce), le 16 juin 1973, demeurant à L-8340 Olm, 20, boulevard Robert Schuman, est nommé gérant de la Société pour une durée indéterminée.
3. La Société est valablement engagée en toutes circonstances et sans restrictions par la signature individuelle du gérant.

Déclaration

Le notaire instrumentant a rendu attentif le comparant au fait qu'avant toute activité commerciale de la Société pré-sentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par le comparant.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. MELETIS, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 avril 2013. LAC/2013/19860. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 13 mai 2013.

Référence de publication: 2013063406/130.

(130078108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Trican Well Service Ltd., Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 153.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 de la succursale ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Référence de publication: 2013063497/11.

(130077525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Twain 1235 AG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 92.939.

Les comptes 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TWAIN 1235 AG S.A.

Jacopo ROSSI / Régis DONATI

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013063501/12.

(130077566) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.100.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2013063502/14.

(130077903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Urbaninvest S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 32.932.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour URBANINVEST S.A.

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013063505/11.

(130077700) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Urmet Domus International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 65.022.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2013.
FIDUCIAIRE FERNAND FABER
Signature

Référence de publication: 2013063506/12.

(130078345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Usted Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 85.780.

Les comptes au 30 juin 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

USTED FINANCE S.A.
Robert REGGIORI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013063507/12.

(130078031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Usted Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 85.780.

Les comptes au 30 juin 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

USTED FINANCE S.A.
Robert REGGIORI / Régis DONATI
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2013063508/12.

(130078032) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

UTC Fire & Security Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 151.396.

Le Bilan consolidé au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
(conforme Art. 314 du loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.
Johanes de Zwart
Gérant B

Référence de publication: 2013063509/13.

(130077428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.
R.C.S. Luxembourg B 115.926.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063511/11.

(130077454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Valcon Acquisition Holding (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 115.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063512/10.

(130077742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Vanguard S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 136.415.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 8 mai 2013

1. Les démissions de Messieurs Gerard Van Hunen et la société Lux Business Management S.à r.l. en tant que gérants de la société sont acceptées avec effet au 30 Avril 2013.

2. Sont nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée avec effet au 30 Avril 2013:

- Madame Valerie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg
- Mademoiselle Séverine Desnos, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063513/16.

(130078189) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

VideoApp4all, Société Anonyme.

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 171.581.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063518/9.

(130078109) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

VictorianFibre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 161.073.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063516/10.

(130077741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

VictorianFibre MEP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 165.191.

Les comptes annuels du 29 novembre 2011 au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063515/11.

(130077740) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Vitaani Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.863.

—
Extrait des résolutions prises par les associés en date du 8 mai 2013

1. Les démissions de Messieurs Gerard Van Hunen et la société Lux Business Management S.à r.l. en tant que gérants de la société sont acceptées avec effet au 30 Avril 2013.

2. Sont nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée avec effet au 30 Avril 2013:

- Madame Valerie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg
- Mademoiselle Séverine Desnos, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063519/16.

(130078229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Valora Europe Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2339 Luxembourg, 11, rue Christophe Plantin.

R.C.S. Luxembourg B 112.102.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

C. Schock

Président Directeur General

Référence de publication: 2013063520/12.

(130078287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Tdinvest S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

R.C.S. Luxembourg B 177.213.

—
STATUTES

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth of April;

Before Us Me Carlo WERSANDT, notary residing at Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

THERE APPEARED:

The private limited liability company "EZD S.à r.l.", established and having its registered office in L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 167127, here represented by Mrs Khatuna KORGLISHVILI, Legal Officer, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling,

by virtue of a proxy given under private seal; such proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy-holder and the officiating notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented as said before, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a public limited company ("société anonyme") which it deems to incorporate herewith and the articles of association of which are established as follows:

A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owner of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a Société anonyme, qualified as family wealth management company in the sense of the law of May 11th, 2007 concerning the creation of a family wealth management company ("SPF"), under the name of "TDINVEST S.A., SPF" (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's purpose is the creation, development and realization of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of guarantee or security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds, provide guarantees or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

3.4 Generally, the company will be able to take any measures regarding supervision and control and perform any operation or transaction which it considers useful for accomplishment and development of its corporate object and safeguard of its rights, provided that it doesn't interfere in the management of participations which it holds, within the limits set by the law of May 11th, 2007 relating to the creation of a private wealth management company, below defined under term "Law SPF".

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the board of directors.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

B. Share capital - Shares - Register of shareholders - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set thirty-one thousand Euros (EUR 31,000.-), consisting of thirty-one (31) shares having a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) each.

5.1.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.3 Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder(s) in proportion to the shares he/it/they hold(s) in the Company. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription. However, subject to the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders, called (i) either to resolve upon an increase of the Company's issued share capital (ii) or upon the authorization to be granted to the board of directors to increase the Company's issued share capital, may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) or authorize the board of directors to do so. Such resolution shall be adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.4 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.2 Authorized share capital

5.2.1 The Company's authorized share capital, excluding the issued share capital, is fixed at ten million Euros (EUR 10,000,000.-), consisting of ten thousand (10,000) shares having a par value of one thousand Euros (EUR 1,000.-) per share.

5.2.2 During a period of time of five (5) years from the date of publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew, to increase or to reduce the authorized share capital pursuant to this article 5.2, in the Official Gazette of the Grand Duchy of Luxembourg, Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, the board of directors be and is hereby authorized to issue shares, to grant options to subscribe for shares and to issue any other instruments convertible into shares, within the limit of the authorized share capital, to such persons and on such terms as it shall see fit, and specifically to proceed to such issue by suppressing or limiting the existing shareholder's/ shareholders' preferential right to subscribe for the new shares to be issued.

5.2.3 This authorization may be renewed once or several times by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

5.2.4 The Company's authorized share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The Company may have one or several shareholders.

6.3 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.5 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

6.6 The Company's shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

6.7 Fractional shares shall have the same rights on a fractional basis as whole shares, provided that shares shall only be able to vote if the number of fractional shares may be aggregated into one or more whole shares. If there are fractions that do not aggregate into a whole share, such fractions shall not be able to vote.

Art. 7. Register of shares.

7.1 A register of shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shareholders will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares; any transfer of shares and the date thereof, the date of notification to or acceptance by the Company of such transfer pursuant to article 8.4 of these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shareholders. Certificates of the recordings in the register of shareholders will be issued and signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognize only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The shares are freely transferable, subject to the terms and conditions of the law or of these articles of association.

8.4 Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, following which any member of the board of directors may record the transfer in the register of shareholders.

8.5 The Company, through any of its directors, may also accept and enter into the register of shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The Shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole shareholder".

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

9.4 In case of plurality of partners and if the number of partners does not exceed twenty-five (25), instead of holding general meetings of partners, the partners may also vote by resolution in writing, subject to the terms and conditions of the law. To the extent applicable, the provisions of these articles of association regarding general meeting of partners shall apply with respect to such vote by resolution in writing.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors, by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 The general meeting of shareholders must be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, upon request in writing indicating the agenda, addressed to the board of directors or the statutory auditor(s), by one or several shareholders representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. In this case, the general meeting of shareholders must be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s), in order to be held within a period of one (1) month from receipt of such request at such place and on such date as specified in the convening notice of the meeting.

10.3 An annual general meeting must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting on the second Friday of June at 17:00. If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders must be held on the next following business day. The board of directors or the statutory auditor(s), as the case may be, must convene the annual general meeting of shareholders within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.4 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.5 One or several shareholders, representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital, may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be sent to the Company's registered office by registered letter at least five (5) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.6 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders - Vote by resolution in writing.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of managers. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum

No quorum shall be required for the general meeting of shareholders to validly act and deliberate, unless otherwise required by law or by these articles of association.

11.4 Vote

11.4.1 Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

11.4.2 Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and nil votes will not be taken into account.

11.4.3 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

11.4.4 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.4.5 Each shareholder may vote through a signed voting form sent by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposals submitted to the resolution of the meeting as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of or against the proposed resolution or to abstain from voting thereon by marking the appropriate box with a cross. The Company will only take into account voting forms received prior to the general meeting of shareholders which they relate to.

11.4.6 The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Amendment of the articles of association. Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted with a majority of two-third (2/3) of the votes validly cast at a meeting where at least half (1/2) of the Company's issued share capital is present or represented on first call. If this last condition is not met, a second meeting must be convened by registered letter where the resolutions will be passed with a majority of two-third (2/3) of the votes validly cast at the meeting, regardless of the portion of capital present or represented at the meeting. Abstention and nil votes will not be taken into account.

Art. 13. Adjourning general meetings of shareholders. Subject to the terms and conditions of the law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders already commenced, including any general meeting convened in order to resolve on an amendment of the articles of association, to four (4) weeks. The board of directors must adjourn any general meeting of shareholders already commenced if so required by one or several shareholders representing in the aggregate at least twenty per cent (20%) of the Company's issued share capital. By such an adjournment of a general meeting of shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

Art. 14. Minutes of general meetings of shareholders.

14.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

14.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

14.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

D. Management

Art. 15. Powers of the board of managers.

15.1 The Company shall be managed by one or several directors, who need not be shareholders of the Company. In case of plurality of directors, the directors shall form a board of directors being the corporate body in charge of the Company's management and representation and which shall include one or more Class A director and one or more Class B director.

15.2 If it is noted at a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director until the first ordinary general meeting of shareholders following the Company's awareness that several shareholders exist. In such case and to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the board of directors used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

15.3 The board of directors is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfill the corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the general meeting of shareholders.

15.4 In accordance with article 60 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, the Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several members of the board of directors or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of directors.

15.5 The Company may also grant special powers by notarized proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company.

Art. 16. Composition of the board of directors.

16.1 The board of directors is composed of at least three (3) members or one (1) member in case the Company is owned by the sole shareholder, without prejudice to article 15.2 of these articles of association.

16.2 The board of directors must choose from among its members a chairman of the board of directors. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of directors.

Art. 17. Election and Removal of directors and Term of the office.

17.1 Directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their class, their remuneration and the term of their office.

17.2 If a legal entity is elected director of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director, and may not be a director at the same time.

17.3 Any director may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders. A director who is also a shareholder of the Company shall not be excluded from the vote on his/her/its own removal.

17.4 The term of the office of a director may not exceed six (6) years and any director shall hold office until its/his/her successor is elected. Any director may also be re-elected for successive terms.

Art. 18. Vacancy in the office of a director.

18.1 If a vacancy in the office of a member of the board of director because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis, by the remaining board members until the next meeting of shareholders, which shall resolve on a permanent appointment, as deemed suitable.

18.2 If, in case of plurality of shareholders, the number of members of the board of director falls below three (3) or below such higher minimum set by these articles of association, as the case may be, such vacancy must be filled without undue delay either by the general meeting of shareholders or, on a temporary basis, by the remaining board members until the next meeting of the supervisory board which shall resolve on the permanent appointment.

18.3 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting of shareholders.

Art. 19. Convening meetings of the board of directors.

19.1 The board of directors shall meet upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

19.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to the directors twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each director in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of directors are present or represented at a meeting of the board of directors or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 20. Conduct of meetings of the board of directors.

20.1 The chairman of the board of directors shall preside at all meeting of the board of directors. In his/her/its absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore.

20.2 Quorum

The board of directors can act and deliberate or act validly only if at least half of its members, consisting of at least a Class A director and a Class B director, are present or represented at a meeting of the board of directors.

20.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the board of directors, including the vote of at least a Class A director and a Class B director. The chairman shall not have a casting vote.

20.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing any other director as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any director may represent one or several of his/her/its colleagues.

20.5 Any director who participates in a meeting of the board of directors by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such director's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of directors held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

20.6 The board of directors may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all directors on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile,

e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

20.7 Any director who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Where the Company has a sole director and the sole director has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between the sole director and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction. This article 20.7 shall not be applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 21. Minutes of meetings of the board of directors.

21.1 The secretary, or if no secretary has been appointed, the chairman, shall draw minutes of any meeting of the board of directors, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

21.2 The sole director, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

21.3 Any copy and excerpt of any such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

Art. 22. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of any two directors / a Class A director and a Class B director or by the signature of the sole director or by the joint signatures or the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of directors or by the sole director. Within the limit of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the signature of any person to whom such power in relation to the Company's daily management has been delegated acting alone or jointly, subject to the rules and the limits of such delegation.

E. Supervision

Art. 23. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).

23.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, who may be shareholders or not.

23.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office, which may not exceed six (6) years. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

23.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

23.4 In case of a reduction of the number of statutory auditors by death or in another manner by more than a half, the management board must convene the general meeting of shareholders without undue delay in order to fill the vacancy/vacancies.

23.5 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

23.6 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

23.7 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of directors shall apply.

23.8 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the duration of his/her/their office.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 24. Financial year. The Company's financial year shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year.

Art. 25. Profits.

25.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

25.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

25.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

25.4 Under the terms and conditions provided by law, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

Art. 26. Interim dividends - Share premium.

26.1 Under the terms and conditions provided by law, the board of directors may proceed to the payment of interim dividends.

26.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the board of directors, subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

G. Liquidation

Art. 27. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

H. Governing law

Art. 28. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended and with the law of May 11th, 2007 concerning the creation of a family wealth management company ("SPF").

Transitory dispositions

- 1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on December 31, 2013.
- 2) The first annual general meeting of shareholders shall be held on the second Friday of June 2014.
- 3) Interim dividends may also be made during the Company's first financial year.

Subscription and Payment

The Article of the Company thus having been established, the thirty-one (31) shares have been subscribed by the sole shareholder, the Company "EZD S.á r.l.", and fully paid up by the aforesaid subscriber by payment in cash, so that the amount of thirty-one thousand Euros (31,000.-EUR) is from this day on at the free disposal of the Company, as it has been proved to the officiating notary by a bank certificate, who states it expressly.

Declaration

The undersigned notary herewith declares having verified the existence of the conditions provided for in article 26 of the law of August 10, 1915 governing commercial companies, as amended, and expressly states that they have all been complied with.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever incurred by the Company or which shall be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated to be one thousand one hundred euro (EUR 1.100,-).

*Extraordinary general meeting
Decisions taken by the sole shareholder*

The aforementioned appearing party, representing the whole of the subscribed share capital, has adopted the following resolutions as sole shareholder:

1. The number of members of the board of directors is fixed at three (3).
2. The following persons are appointed as the Directors of the Company:
 - the private limited liability company "EZD S.á r.l." established and having its registered office in L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 167.127 is appointed as the Director of Class A of the Company, Mrs. Maria TKACHENKO, born VERKHOVSKAYA, chartered accountant, residing professionally in L-1466 Luxembourg, 6 rue Jean Engling will act as permanent representative;
 - Mrs. Khatuna KOROGISHVILI, born 02 March 1974, in Tbilisi, Georgia, having her professional address at 6, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg, is appointed as the Director of class B of the Company;

- Mr. Alexander TKACHENKO, born 05 February 1974 in Moscow (Russia), residing professionally in L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling is appointed as the Director of class B of the Company.

3. The number of members of statutory auditors is set at one (1).

The following person is appointed as statutory auditor:

Mrs. Olga JEROHINA, born 17 November 1976 in Riga (Latvia) with professional address at 6 Rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

4) The term of the office of the members of the board of directors and of the statutory auditor(s) shall end at the general meeting of shareholders/sole shareholder which will be called to deliberate on the financial statement as at December 31, 2018.

5) The registered office is established in L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English and French, states herewith that, on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version: on request of the same appearing party, and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date indicated at the beginning of the document.

After reading the present deed to the proxyholder of the appearing party, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxyholder of the appearing party has signed with Us the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille treize, le vingt-quatre avril;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée "EZD S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167127,

ici dûment représentée par Madame Khatuna KOROGISHVILI, Legal Officer, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée; laquelle procuration, après avoir signée «ne varietur» par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter l'acte de constitution d'une société anonyme qu'elle déclare constituer par les présentes et dont les statuts sont établis comme suit.

A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe entre le propriétaire actuel des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme, qualifiée comme société de gestion de patrimoine familial au sens de la loi du 11 mai 2007 concernant la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF") sous la dénomination "TDINVEST S.A., SPF" (la "Société").

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portefeuille.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie et sûreté pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts, fournir des garanties ou assister toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;
- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et
- agir comme actionnaire/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

3.4 D'une manière générale, la Société pourra prendre toutes mesures de surveillance et de contrôle et effectuer toute opération ou transaction qu'elle estime utile à l'accomplissement, au développement de son objet social et à la sauvegarde de ses droits, à condition qu'elle ne s'immisce pas dans la gestion des participations qu'elle détient, en restant toujours cependant, dans les limites de la loi du 11 mai 2007 relative à la création d'une société de gestion de patrimoine familial, ci-après définie sous le terme «Loi SPF».

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil d'administration.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Actions - Registre des actionnaires - Propriété et Transfert des actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Capital social émis

5.1.1 La Société a un capital social émis de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trente et une (31) actions ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

5.1.2 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.3 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant(s) en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription. Toutefois, aux conditions requises par la loi, l'assemblée générale des actionnaires appelée à délibérer (i) soit sur une augmentation du capital social émis de la Société, (ii) soit sur l'autorisation à donner au conseil d'administration d'augmenter le capital social émis de la Société, peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) ou autoriser le conseil d'administration à le faire. Une telle décision devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.2 Capital social autorisé

5.2.1 Le capital autorisé de la Société, à l'exclusion du capital social souscrit, est fixé à dix millions d'euros (EUR 10.000.000,-), représenté par dix mille (10.000) actions ayant une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune.

5.2.2 Durant une période de cinq (5) ans à compter de la date de publication au Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg, le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, des présents statuts ou, le cas échéant, de la décision de renouveler, d'augmenter ou de diminuer le capital social autorisé conformément au présent article 5.2, le conseil d'administration est autorisé par les présentes à émettre des actions, à accorder des options de souscription des actions et d'émettre tout autre titre convertible en actions, dans les limites du capital social autorisé, aux personnes et selon les conditions qu'il juge appropriées, et notamment à procéder à une telle émission en supprimant ou limitant le droit préférentiel des actionnaires/de l'actionnaire existant(s) de souscrire les nouvelles actions à émettre.

5.2.3 Cette autorisation pourra être renouvelée une ou plusieurs fois par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts, pour une période qui, à chaque fois, ne peut dépasser cinq (5) ans.

5.2.4 Le capital social autorisé de la Société pourra être augmenté ou diminué par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, statuant aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaire(s).

6.3 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital social de la Société.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société pourra, aux conditions et termes prévus la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

6.6 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

6.7 Les fractions d'actions auront les mêmes droits que les actions entières sur une base proportionnelle, étant entendu qu'une ou plusieurs actions ne pourront voter que si le nombre des fractions d'actions peut être réuni en une ou plusieurs actions. Dans le cas où des fractions d'actions ne pourront pas être réunies en une action entière, de telles fractions d'actions ne pourront pas voter.

Art. 7. Registre des actions.

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, son domicile ou son siège social ou son siège principal, le nombre d'actions détenues par tel actionnaire, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, la date de la notification ou de l'acceptation par la Société de ce transfert conformément à l'article 8.4 des présents statuts ainsi que toutes garanties accordées sur des actions.

7.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert d'actions.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actionnaires. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par le administrateur unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les actions sont librement cessibles sous réserves des termes et conditions prévus par la loi ou les présents statuts.

8.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société ou par l'acceptation de la cession par la Société, à la suite desquelles tout administrateur pourra enregistrer la cession.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses administrateurs, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actionnaires toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des actionnaires

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs au sein de l'assemblée générale des actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

9.2 Si la Société ne possède qu'un seul actionnaire, cet actionnaire exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas et lorsque le terme "actionnaire unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à "l'assemblée générale des actionnaires" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à "l'actionnaire unique".

9.3 L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

9.4 En cas de pluralité d'actionnaires et si le nombre d'actionnaires n'excède pas vingt-cinq (25), les actionnaires peuvent, au lieu de tenir une assemblée générale d'actionnaires, voter par résolution écrite, aux termes et conditions prévus par la loi. Le cas échéant, les dispositions des présents statuts concernant les assemblées générales des actionnaires s'appliqueront au vote par résolution écrite.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil d'administration, par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée, selon le cas, par le conseil d'administration, ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société en fait la demande écrite auprès du conseil d'administration ou du/des commissaire(s) aux comptes, en indiquant l'ordre du jour. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes de telle sorte qu'elle soit tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.3 Une assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée, le deuxième vendredi du mois de juin à 17:00 heures (CET), au siège social de la Société. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivant. Le conseil d'administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes, selon le cas, doit convoquer l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.4 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.5 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société peut requérir du directoire l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Ces demandes doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jour avant la date prévue de l'assemblée.

10.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

11.3 Quorum

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée générale des actionnaires agisse et délibère valablement, sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts.

11.4 Vote

11.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

11.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des actionnaires valablement convoquées sont adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne sont pas pris en compte.

11.4.3 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

11.4.4 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée générale des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.4.5 Chaque actionnaire peut voter à l'aide d'un bulletin de vote signé en l'envoyant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote qui leur auront été procurés par la Société et qui devront indiquer au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les propositions soumises au vote de l'assemblée, ainsi que pour chaque proposition, trois cases à cocher permettant à l'actionnaire de voter en faveur ou contre la proposition, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des propositions soumises au vote, en cochant la case appropriée. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'assemblée générale des actionnaires à laquelle ils se réfèrent.

11.4.6 Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Modification des statuts. Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts

peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, adoptée avec une majorité des deux-tiers (2/3) des votes valablement exprimés lors d'une assemblée où au moins la moitié du capital social émis de la Société est présente ou représentée au premier vote. Si cette seconde condition n'est pas remplie, une nouvelle assemblée devra être convoquée, lors de laquelle la décision sera adoptée à la majorité des deux-tiers (2/3 des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

Art. 13. Report des assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des termes et conditions de la loi, le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée jusqu'à quatre (4) semaines, y compris toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Le conseil d'administration doit reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée si cela est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social émis de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

Art. 14. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

14.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

14.2 De même, l'actionnaire unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

14.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

D. Le conseil d'administration

Art. 15. Pouvoirs du conseil d'administration.

15.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs administrateurs qui ne doivent pas nécessairement être des actionnaires. En cas de pluralité d'administrateurs, les administrateurs constituent un conseil d'administration, étant l'organe chargé de la gestion et de la représentation de la Société et qui inclut un ou plusieurs administrateurs de Classe A et un ou plusieurs administrateurs de Classe B.

15.2 S'il est constaté lors d'une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions émises par la société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être administrée par un seul administrateur, et ce jusqu'à la première assemblée générale ordinaire faisant suite à la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire. Dans ce cas, et lorsque le terme "administrateur unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au "conseil d'administration" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à l'"administrateur unique".

15.3 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toute action nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires.

15.4 Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs ou à toute autre personne, actionnaire ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement comme mandataires de la Société. Leur désignation, révocation et l'étendue des pouvoirs délégués sont déterminés par une décision du conseil d'administration.

15.5 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 16. Composition du conseil d'administration.

16.1 Le conseil d'administration est composé d'au moins trois (3) membres, sans préjudice des dispositions de l'article 15.2 des présents statuts.

16.2 Le conseil d'administration doit choisir un président du conseil d'administration parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du conseil d'administration.

Art. 17. Election et Révocation des administrateurs et Terme du mandat.

17.1 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

17.2 Si une personne morale est nommée en qualité de membre du conseil d'administration de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent qu'à la condition de lui avoir déjà désigné un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent

que d'un (1) membre du conseil d'administration, et ne peut pas à la fois être un membre du conseil d'administration à titre personnel.

17.3 Tout administrateur peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires. Un administrateur, étant également actionnaire de la Société, ne sera pas exclu du vote sur sa propre révocation.

17.4 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) années et tout administrateur exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout administrateur sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 18. Vacance dans le mandat d'un administrateur.

18.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement comblée par les administrateurs restants jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires, qui procédera le cas échéant à l'élection définitive.

18.2 Si, dans le cas où il existe plusieurs actionnaires, le nombre des membres du directoire devient inférieur à trois (3) ou à un minimum supérieur fixé par les présents statuts, le cas échéant, cette vacance doit être comblée sans délai soit par l'assemblée générale des actionnaires soit, provisoirement, par les administrateurs restants jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires qui procédera à l'élection définitive.

18.3 Dans l'hypothèse d'une telle vacance dans le mandat d'administrateur unique, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 19. Convocation des réunions du conseil d'administration.

19.1 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

19.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil d'administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil d'administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d'administration, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 20. Conduite des réunions du conseil d'administration.

20.1 Le président du conseil d'administration préside à toute réunion du conseil d'administration. En son absence, le conseil d'administration peut provisoirement élire un autre administrateur comme président pro tempore.

20.2 Quorum: Le conseil d'administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres, se composant d'au moins un administrateur de Classe A et un administrateur de Classe B, est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

20.3 Vote: Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d'administration, incluant le vote d'au moins un administrateur de Classe A et un administrateur de Classe B. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

20.4 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

20.5 Tout administrateur qui prend part à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

20.6 Le conseil d'administration peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les administrateurs sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque administrateur, le cas échéant, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

20.7 Tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil d'adminis-

tration de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration. Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Lorsque la Société a un administrateur unique et que, dans une transaction conclue entre la Société et l'administrateur unique, celui-ci a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être mentionné dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause. Le présent article 20.7 ne s'applique pas aux opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 21. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

21.2 L'administrateur unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

21.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

Art. 22. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par la signature conjointe de deux administrateurs / d'un administrateur de Classe A et d'un administrateur de Classe B ou par la signature de l'administrateur unique, ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration ou par l'administrateur unique. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de tout/tous mandataire(s) auquel/auxquels le pouvoir quant à la gestion journalière de la Société aura été délégué, agissant seul ou conjointement, conformément aux règles et aux limites de cette délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 23. Commissaire(s) aux comptes statutaire(s) - Réviseur(s) d'entreprises.

23.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des actionnaires ou non.

23.2 L'assemblée générale des actionnaires détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaire(s), nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat qui ne peut excéder 6 ans. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des actionnaires.

23.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

23.4 Dans l'hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes statutaires serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, le directoire doit convoquer l'assemblée générale des actionnaires sans délai afin de combler cette/ces vacance(s).

23.5 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

23.6 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

23.7 Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas à être ni actionnaire, ni commissaire aux comptes. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du conseil d'administration s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes.

23.8 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur la période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes statutaires sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine la durée de son/leur mandat.

F. Exercice social - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 24. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier jour du mois de janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 25. Bénéfices.

25.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

25.2 Les sommes allouées à la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire en question accepte cette affectation.

25.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

25.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, et sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 26. Acomptes sur dividendes intérimaires - Prime d'émission.

26.1 Le conseil d'administration pourra procéder à la distribution d'acomptes sur dividendes selon les termes et conditions de la loi.

26.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution de l'assemblée générale ou des administrateurs/du administrateur, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 27. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décidera de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

H. Loi applicable

Art. 28. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales et de la loi du 11 mai 2007 concernant la création d'une société de gestion de patrimoine familial ("SPF").

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social de la Société commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2013.

2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra le deuxième vendredi du mois de juin 2014.

3) Les acomptes sur dividendes peuvent aussi être distribués pendant le premier exercice social de la Société.

Souscription et Paiement

Les Statuts de la Société ayant été ainsi arrêtés, les trente et une (31) actions ont été souscrites par l'actionnaire unique, la société «EZD S.à r.l.», prédésignée et représentée comme dit ci-avant, et libérées intégralement par la souscriptrice prédite moyennant un versement en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi de 1915, telle que modifiée, et en confirme expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont évalués à environ mille cent euros (EUR 1.100,-).

Assemblée générale des actionnaires

Décisions de l'actionnaire unique

La partie comparante pré-mentionnée, représentant l'intégralité du capital social souscrit, a pris les résolutions suivantes en tant qu'actionnaire unique:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires aux comptes à un (1).

2) Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs de la Société:

- La société à responsabilité limitée "EZD S.à r.l.", établie et ayant son siège social à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 167127, est appelée à la fonction d'administrateur de catégorie A, dont le représentant permanent est Madame Maria TKACHENKO, née VERKHOVSKAYA, expert-comptable, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

- Madame Khatuna KOROGISHVILI, géorgienne, née le 2 mars 1974 à Tbilissi, Géorgie, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, est appelée à la fonction d'administrateur de catégorie B;

- Monsieur Alexander TKACHENKO, russe, né à Moscou (Russie), le 05 février 1974, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling, est appelée à la fonction d'administrateur de catégorie B.

3) Le nombre de commissaire aux comptes statutaire a été fixé à un (1)

La personne suivante a été nommée commissaire aux comptes statutaire de la Société:

Madame Olga JEROHINA, née à Riga (Lettonie), le 17 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.

4) Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes statutaire se termineront à l'assemblée générale sur les comptes au 31 décembre 2018.

5) Le siège social est établi à L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais et le français, déclare par les présentes, qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française; à la requête de la même partie comparante, et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise prévaudra.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date indiquée en tête des présentes.

Après lecture du présent acte à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom, état civil et domicile, ladite mandataire de la partie comparante a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: K KOROGISHVILI, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 avril 2013. LAC/2013/19536. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): Carole FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 13 mai 2013.

Référence de publication: 2013063483/877.

(130078008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Vars Investment Luxembourg, Société Anonyme.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 111.792.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUPAR

1, rue Joseph Hackin

L - 1746 Luxembourg

Signatures

Référence de publication: 2013063521/13.

(130078267) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

VEB-Leasing Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.400,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 133.948.

Par résolutions signées en date du 30 avril 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

- nomination, avec effet immédiat, de René Beltjens, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, au mandat de gérant B, pour une durée indéterminée;

- cessation du mandat de gérant unique de Ivan Vasyukov, avec adresse au 22, Narimanovskaya Street, Bld 2, Appt 150, 107564 Moscou, Russie;

- nomination, avec effet immédiat, de Ivan Vasyukov, précité, au mandat de gérant A, pour une durée indéterminée;

- transfert, avec effet immédiat, du siège social de la Société du 1, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mai 2013.

Référence de publication: 2013063527/18.

(130077642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Victoria Capital Holdings S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 129.138.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Peter Diehl
Administrateur

Référence de publication: 2013063528/11.

(130077350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Video Actuel Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4779 Pétange, 4, rue Robert Schuman.
R.C.S. Luxembourg B 39.322.

Le bilan arrêté au 31.12.2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Ehnen, le 16 mai 2013.

Pour VIDEO ACTUEL Luxembourg SARL
Fiduciaire Roger Linster Sàrl

Référence de publication: 2013063529/12.

(130078046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Vidilis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4040 Esch-sur-Alzette, 14, rue Xavier Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 142.652.

Les Comptes Annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063530/9.

(130077929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Vincenti Immobilière S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R.C.S. Luxembourg B 175.891.

Suite aux transferts de parts sociales actes en date du 24 avril 2013, Madame Patrizia VINCENTI, née le 11 juillet 1970, résident à rue Sassine, 1100 Achrafieh - Beyrouth (LIBAN) est l'unique détentrice des parts sociales.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

VINCENTI IMMOBILIERE S.A.R.L
Société à Responsabilité Limitée

Référence de publication: 2013063531/13.

(130078355) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Vinifin International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 17, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 39.179.

Rectificatif du dépôt L130031490 déposé le 21.02.2013

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue au siège social à Luxembourg, le 19 février 2013

Monsieur Claudio DIMARCO, né le 10.11.1974 à Martina Franca (Italie) avec adresse au 11, via San Maurilio, I-20123 Milano, est coopté comme nouvel administrateur en remplacement de Monsieur Matteo LUNELLI, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2013.

Pour extrait sincère et conforme
VINIFIN INTERNATIONAL S.A.
Giorgio CIROLINI
Administrateur

Référence de publication: 2013063532/16.

(130078294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Violine Expansion S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 166.075.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013063533/9.

(130077622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Wardown S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 153.254.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 8 mai 2013

1. Les démissions de Messieurs Gerard Van Hunen et la société Lux Business Management S.à r.l. en tant que gérants de la société sont acceptées avec effet au 30 Avril 2013.

2. Sont nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée avec effet au 30 Avril 2013:

- Madame Valerie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg
- Mademoiselle Séverine Desnos, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063535/16.

(130078373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Waterfront Development International S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 123.880.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires de la société tenue le 6 mai 2013 que les administrateurs ALICE MANAGEMENT S.A. (R.C.S. Luxembourg B151921, 7, place du Théâtre, L- 2613 Luxembourg), BEATRICE MANAGEMENT S.A., (R.C.S. Luxembourg B151931, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg) et CLAIRE MANAGEMENT S.A. (R.C.S. Luxembourg B151898, 7, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg) ont été remplacés par Monsieur Gabor Kacsoh (demeurant professionnellement à 7, place du Théâtre, 2613 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg) avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Un mandataire

Référence de publication: 2013063536/17.

(130077863) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Wendigo Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 136.771.

Le bilan au 31 décembre 2011 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 mai 2013.
Luxembourg Corporation Company S.A.
Signatures
Gérant

Référence de publication: 2013063537/13.

(130077471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.100.

In the year two thousand and thirteen, on the sixth of May.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy de Luxembourg.

Was held the annual general meeting of the shareholders of UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, a société anonyme sous forme de société de gestion de patrimoine familial, having its registered office at 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 82.100, which has been incorporated pursuant to a notarial deed drawn up by Maître Alphonse LENTZ, on May 17th, 2001 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial C"), number 1094 of the 1st December 2001, page 52489 (the "Company"). The articles of association of the Company (the "Articles") have been amended for the last time by a notarial act (constat notarié) drawn up by Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg, on April 30th 2013, with effect as of April, 24th 2013, not yet published in the Mémorial C.

The annual general meeting of the shareholders of the Company (the "Meeting") elects as chairman Mr. Marc LIESCH, residing professionally in Luxembourg.

The chairman appoints as secretary and the Meeting elects as scrutineer Mrs. Mélissa KDYEM, residing professionally in Luxembourg.

The office of the Meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The Company's shareholders represented (the "Shareholders") and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxies of the Shareholders, by the office of the Meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed "ne varietur" will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list that 42,674,965 shares of the 65,405,575 shares, representing 65.25% of the share capital of the Company including the Deferred A Shares, are represented at this Meeting.

III. All the Shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the Meeting and that the convening requirements and formalities have been respected. The Meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the agenda.

IV. The agenda of the Meeting is the following:

Agenda

1. Note that the approval of the annual accounts of the Company as at 31st December 2012 (the "2012 Annual Accounts") cannot be completed at this time and will be approved at a meeting of the shareholders of the company to be held at a later date.

2. Decision to reduce the Company's share capital by an amount of twenty thousand six hundred and thirty-three point six hundred and ninety-two Dollars (USD 20,633.692) in order to bring it from its current amount of one hundred and sixty-two thousand seven hundred and sixty-three point nine hundred and forty-one Dollars (USD 162,763.941) to one hundred and forty-two thousand, one hundred and thirty point two hundred and forty-nine Dollars (USD 142,130.249) by cancellation of eight million two hundred and ninety-one thousand five hundred and eight (8,291,508) Redeemable Preference Shares in order to comply with article 49-8 of the Luxembourg law on commercial companies dated 10 August 1915, and which were purchased by the Company from UBS AG, Cayman Branch.

3. Amendment of article 6.2 of the articles of association of the Company in order to reflect the reduction of the share capital (the "Articles").

4. Decision to extend the life of the Company by a period of 3 years in accordance with article 3.1 (a) of the Articles, in order to permit the orderly liquidation of the Company's assets.

5. Decision to amend article 3.1 of the Articles to reflect the extension of the Company's life.

6. Confirmation of the cooptation by the Board of Directors of Ms. Monette WINDSOR as of 31 January 2013 and appointment of Ms. Monette WINDSOR as director of the Company, in each case for a period of six years or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles.

7. Renewal of the mandate as directors of the Company of Ms. Barbara SETA and Mr. Darren STAINROD, in each case for a period of six years or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles.

8. Presentation of the special report of the Board of Directors of the Company according to article 32-3(5) of the law on commercial companies dated 10 August 1915 as amended (the "Law") relating to the renewal of the authorized share capital and the opportunity to cancel or limit the preferential subscription rights of the shareholders upon the increases of capital within the framework of the below-mentioned authorized share capital of the Company.

9. To extend the authorisation granted to the Board of Directors under the authorised capital clause for another five year period and to accept the possible waiver or limitation of the subscription rights of the shareholders for the capital increases within the framework of the authorized capital, so that paragraph 2 of article 6.1 of the Articles shall be amended and shall read as follows:

"The Board of Directors is authorised, during a period of five years after the date of the annual general meeting dated 6 May 2013 or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without reserving the preferential subscription right to existing shareholders, as the Board may from time to time determine, subject to the following articles. The Board of Directors may delegate to any Director, officer or any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital."

10. Miscellaneous.

After deliberation, the following resolutions were unanimously taken by the Shareholders:

First resolution

The Shareholders note that the approval of the 2012 Annual Accounts cannot be completed at this time and will be approved at a meeting of the shareholders of the Company to be held at a later date. As a consequence, the Shareholders acknowledge that they cannot yet resolve on the allocation of the results for the financial year ended on 31 December 2012 and on the discharge to the existing members of the board of directors of the Company (the "Board of Directors") and to the auditor (commissaire aux comptes) of the Company.

Second resolution

The Shareholders resolve to reduce the Company's share capital by an amount of twenty thousand six hundred and thirty-three point six hundred and ninety-two Dollars (USD 20,633.692) in order to bring it from its current amount of one hundred and sixty-two thousand seven hundred and sixty-three point nine hundred and forty-one Dollars (USD 162,763.941) to one hundred and forty-two thousand one hundred and thirty point two hundred and forty-nine Dollars (USD 142,130.249) by the cancellation of eight million two hundred and ninety-one thousand five hundred and eight (8,291,508) Redeemable Preference Shares in order to comply with article 49-8 of the Law, and which were purchased by the Company from UBS AG, Cayman Branch on 24th April 2013.

Third resolution

The Shareholders resolve to amend article 6.2 of the Articles, to reflect the above resolution, so that article 6.2 shall read as follows:

" **6. Share capital.**

[...]

6.2 The Company has a subscribed share capital of one hundred and forty-two thousand, one hundred and thirty point two hundred and forty-nine Dollars (USD 142,130.249) and is divided into:

- fifty million two hundred and seventy-four thousand three hundred and twenty-four (50,274,324) Ordinary Shares;
- two million six hundred and seven thousand six hundred and seventy-four (2,607,674) Deferred "A" Shares;
- four million two hundred and thirty-two thousand sixty-nine (4,232,069) Deferred "B" Shares; and, with no nominal value.

[...]"

Fourth resolution

The Shareholders acknowledge that the Company was initially incorporated for a limited duration of twelve years, which term expires this year.

In accordance with article 3.1 of the Articles, the Shareholders resolve to extend the life of the Company by a period of 3 years in order to permit the orderly liquidation of the Company's assets (the "Extension").

The Shareholders further acknowledge that the Board of Directors approved the Extension by a resolution passed on 26 March 2013.

Fifth resolution

The Shareholders resolve to amend article 3.1 of the Articles to reflect the Extension, which shall be read as follows:

" 3. Duration.

3.1 The Company was established on its incorporation, for a limited duration of twelve years and prior to the expiration of such duration, the Company's life is extended for a further three years period starting from 6 May 2013. The Company shall be automatically dissolved at such time subject in all cases to (a) the Board of Directors and the general meeting of the shareholders electing to extend the life of the Company for up to a further three years in order to permit the orderly liquidation of its assets, or (b) the Company's assets being fully realised prior to expiration of such 3 year period".

Sixth resolution

The Shareholders acknowledge the resignation of Mr Brian BURKHOLDER as director of the Company with effect as from 31 January 2013 (as per his resignation letter attached hereto) and resolve to grant discharge to him for the performance of his duties as a director of the Company until such date to the extent legally permissible, such discharge to be confirmed during the Company's next shareholders' meeting resolving on the approval of its annual accounts for the year ending on 31 December 2013.

The Shareholders resolve to ratify the cooptation decided by the Board of Directors, on 25 January 2013 and with effect as from 31 January 2013, of Mrs Monette WINDSOR, born on 6 February 1974 in Manila (Philippines), residing professionally at UBS AG, UBS House, 227 Elgin Avenue, George Town, KY1 1103, Grand Cayman, Cayman Islands, as a new director of the Company as replacement for Mr Brian BURKHOLDER, and for a period of six years or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles.

Seventh resolution

The Shareholders acknowledge the resignation of Mr. Darren STAINROD as director of the Company with effect as of 30th April 2013 and as a consequence, the Shareholders cannot resolve on the renewal of the mandate of Mr. STAINROD, contrary to what is indicated under item 7 of the above mentioned agenda. Pursuant to a resolution of the Board of Directors taken on 29th April 2013, the Board of Directors co-opted Mr David FINCH as a new director of the Company, subject to the confirmation of his cooptation by the next general meeting of the shareholders of the Company

The Shareholders resolve to renew, with immediate effect, the current mandate of Ms. Barbara SETA as director of the Company, for a period of six years or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles.

Eighth resolution

The Shareholders acknowledge the special report of the Board of Directors according to article 32-3(5) of the Law relating to the renewal of the authorized share capital and the opportunity to cancel or limit the preferential subscription rights of the shareholders upon the increases of capital within the framework of the below-mentioned authorized share capital of the Company.

Ninth resolution

The Shareholders resolve to renew and extend the authorisation granted to the Board of Directors under the authorised capital clause for another five year period after the date of this meeting or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles and to accept the possible waiver or limitation of the subscription rights of the shareholders for the capital increases within the framework of the authorized capital, so that paragraph 2 of article 6.1 of the Articles shall be amended and shall read as follows:

"The Board of Directors is authorised, during a period of five years after the date of the annual general meeting dated 6 May 2013 or, if earlier, until the Company's dissolution in accordance with article 3.1 of the Articles, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorised capital. Such increased amount of capital may be subscribed and issued with or without reserving the preferential subscription right to existing shareholders, as the Board may from time to time determine, subject to the following articles. The Board of Directors may delegate to any Director, officer or any duly authorised person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital."

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand six hundred Euro (EUR 1,600.-).

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française de ce qui précède:

L'année deux mille treize, le six mai.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A été tenue l'assemblée générale annuelle des actionnaires de UBS IB Co-Investment 2001 SPF SA, une société anonyme sous forme de société de gestion de patrimoine familial, ayant son siège social au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82.100, constituée par un acte du notaire Maître Alphonse LENTZ, le 17 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), numéro 1094 en date du 1^{er} décembre 2001, page 52489 (la "Société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois par un constat notarié du notaire Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg, le 30 avril 2013, avec effet au 24 avril 2013, non encore publié au Mémorial C.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société (l'"Assemblée") nomme Monsieur Marc LIESCH, résidant professionnellement à Luxembourg, pour agir en tant que président.

Le président nomme comme secrétaire et l'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Mélissa KDYEM, résidant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président déclare et requiert le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires de la Société représentés (les "Actionnaires") et le nombre des actions détenues par chacun d'eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires des Actionnaires, par le bureau de l'Assemblée et par le notaire. Ladite liste ainsi que les procurations sont signées ne varietur et seront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II. Il ressort de la liste de présence que 42,674,965 actions sur les 65.405.575 actions, représentant 65,25% du capital social de la Société, y compris les Actions A Différées, sont représentées à cette Assemblée.

III. Tous les Actionnaires déclarent avoir été informés en avance de l'ordre du jour de l'Assemblée et que les exigences et les formalités de convocation ont été respectées. L'Assemblée est ainsi régulièrement constituée et peut valablement délibérer et décider sur les points figurant à l'ordre du jour:

IV. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Prendre acte que l'approbation des comptes annuels de la Société en date du 31 décembre 2012 (les "Comptes Annuels 2012") ne pourra être décidée au jour de l'assemblée générale annuelle et sera approuvée par une assemblée des actionnaires de la Société devant se tenir à un autre moment.

2. Décision de réduire le capital social de la Société par un montant de vingt mille six cent trente-trois Dollars Américains virgule six cent quatre-vingt-douze centimes (USD 20,633.692) afin de le porter de son montant actuel de cent soixante-deux mille sept cent soixante-trois Dollars Américains virgule neuf cent quarante et un centimes (USD 162.763,941) à cent quarante-deux mille cent trente Dollars Américains virgule deux cent quarante-neuf centimes (USD 142.130,249) par l'annulation de huit millions deux cent quatre-vingt-onze mille cinq cent huit (8,291,508) Actions Privilegiées Remboursables afin de se conformer avec l'article 49-8 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, et qui ont été achetées par la Société à UBS AG, Cayman Branch.

3. Modification de l'article 6.2 des statuts de la Société afin de refléter la réduction du capital social (les "Statuts").

4. Décision de prolonger la durée de la Société pour une période de 3 ans conformément à l'article 3.1 (a) des Statuts, afin de permettre la liquidation ordonnée de ses avoirs.

5. Décision de modifier l'article 3.1 des Statuts de la Société pour refléter l'extension de la durée de la Société.

6. Confirmation de la cooptation par le Conseil d'Administration de Monette WINDSOR en date du 31 janvier 2013 et nomination de Monette WINDSOR en tant qu'administrateur de la Société, dans chaque cas pour une période de six ans, ou plus tôt jusqu'à la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts.

7. Renouvellement du mandat d'administrateurs de la Société de Barbara SETA et Darren STAINROD, dans chaque cas pour une période de six ans ou, au plus tôt jusqu'à la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts.

8. Présentation du rapport spécial du Conseil d'Administration conformément à l'article 32-3 (5) de la loi sur les sociétés commerciales en date du 10 août 1915 tel quelle modifiée (la "Loi") relatif au renouvellement du capital autorisé et à l'opportunité d'annuler ou limiter les droits préférentiels de souscription des actionnaires lors des augmentations de capital dans le cadre du capital social autorisé de la Société mentionné ci-dessous.

9. Prolonger l'autorisation accordée au Conseil d'Administration en vertu de la clause de capital autorisé pour une nouvelle période de cinq ans et accepter la possible limitation ou annulation des droits de souscription des associés pour les augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé afin que le paragraphe 2 de l'article 6.1 des Statuts soit modifié et se lise comme suit:

"Le Conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans à compter de l'assemblée générale annuelle en date du 6 mai 2013 ou, plus tôt, lors de la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts, à augmenter régulièrement le capital souscrit, dans les limites du capital déclaré. Cette augmentation de capital pourra être souscrite ou émise en réservant ou non le droit de souscription privilégié aux actionnaires existants, comme le Conseil peut le déterminer de temps à autres et en fonction des articles suivants. Le Conseil d'Administration pourra déléguer à tout Administrateur, responsable ou à toute autre personne dûment autorisée, les charges d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions qui représentent une partie ou l'ensemble de ces augmentations de capital."

10. Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par les Actionnaires:

Première résolution

Les Actionnaires prennent acte que l'approbation des Comptes Annuels 2012 ne pourra être décidée au cours de cette assemblée générale annuelle et sera approuvée par une assemblée des actionnaires de la Société devant se tenir à une autre date. En conséquence, les Actionnaires prennent acte qu'ils ne peuvent pas décider de l'allocation des résultats pour l'exercice social qui se termine le 31 décembre 2012 et délibérer sur la décharge à accorder aux membres existants du conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") et du commissaire aux comptes.

Deuxième résolution

Les Associés décident de réduire le capital social de la Société par un montant de vingt mille six cent trente-trois Dollars Américains virgule six cent quatre-vingt-douze centimes (USD 20.633,692) afin de le porter de son montant actuel de cent soixante-deux mille sept cent soixante-trois Dollars Américains virgule neuf cent quarante et un centimes (USD 162.763,941) à cent quarante-deux mille cent trente Dollars Américains virgule deux cent quarante-neuf centimes (USD 142.130,249) par l'annulation de huit millions deux cent quatre-vingt-onze mille cinq cent huit (8,291,508) Actions Privilegiées Remboursables afin de se conformer à l'article 49-8 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915, et qui ont été achetées par la Société à UBS AG, Cayman Branch en date du 24 avril 2013.

Troisième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'article 6.2 des Statuts, afin d'y refléter la résolution ci-dessus, de telle sorte que l'article 6.2 se lise désormais comme suit:

" 6. Capital social.

[...]

6.2 La Société possède un capital social souscrit de cent quarante-deux mille cent trente Dollars Américains virgule deux cent quarante-neuf centimes (USD 142.130,249), divisé en:

- cinquante millions deux cent soixante-quatorze mille trois cent vingt-quatre (50.274.324) Actions Ordinaires;
- deux millions six cent sept mille six cent soixante-quatorze (2.607.674) «A» Différées;
- quatre millions deux cent trente-deux mille soixante-neuf (4.232.069) Actions «B» Différées sans valeur nominale.

[...]"

Quatrième résolution

Les Actionnaires prennent acte que la Société a été initialement constituée avec une durée limitée à douze ans, dont le terme expire cette année.

Conformément à l'article 3.1 des Statuts, les Actionnaires décident de prolonger la durée de la Société pour une période de 3 ans afin de permettre la liquidation ordonnée de ses avoirs (l'"Extension").

Les Actionnaires prennent également acte du fait que le Conseil d'Administration a approuvé l'Extension par une résolution prise le 26 mars 2013.

Cinquième résolution

Les Actionnaires décident de modifier l'article 3.1 des Statuts de la Société pour refléter l'Extension et qui devra se lire comme suit:

" 3. Durée.

3.1 La Société a été établie lors de sa constitution pour une durée limitée de douze ans et avant l'expiration de cette période, la durée de la Société a été prolongée pour une durée de vie supplémentaire d'une période de 3 ans commençant à compter du 6 mai 2013. La Société sera automatiquement dissoute à un tel moment dans tous les cas sous réserve (a) que le Conseil d'administration et l'assemblée générale des actionnaires choisissent de prolonger la durée de la Société pour trois années supplémentaires afin de permettre la liquidation ordonnée de ses avoirs ou (b) de la réalisation totale des avoirs de la Société avant l'échéance de cette période de trois ans"

Sixième résolution

Les Actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Brian BURKHOLDER en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 31 janvier 2013 (selon sa lettre de démission ci-jointe) et décident de lui donner décharge pour l'exercice de son mandat en tant qu'administrateur de la Société jusqu'à une telle date dans la mesure légalement permise, une telle décharge devant être confirmée lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires délibérant sur l'approbation des comptes annuels de la Société pour l'exercice social se terminant le 31 décembre 2013.

Les Actionnaires décident de ratifier la cooptation décidée par le Conseil d'Administration le 25 janvier 2013 et avec effet au 31 janvier 2013 de Madame Monette WINDSOR, née le 6 février 1974 à Manilles (Philippines), résidant professionnellement à UBS AG, UBS House, 227 Elgin Avenue, George Town, KY1 1103, Grand Cayman, Ile Caïmans, en tant que nouvel administrateur de la Société en remplacement de Monsieur Brian BURKHOLDER, et pour une période de six ans, ou au plus tôt jusqu'à la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts.

Septième résolution

Les Actionnaires prennent acte de la démission de Monsieur Darren STAINROD en tant qu'administrateur de la Société avec effet au 30 avril 2013 et en conséquence les Actionnaires ne peuvent décider du renouvellement du mandat de Monsieur STAINROD contrairement à ce qui est indiqué au point 7 de l'ordre du jour ci-dessous. Selon une résolution du Conseil d'Administration prise le 29 avril 2013, le Conseil d'Administration a co-opté Monsieur David FINCH en tant que nouvel administrateur de la Société, sous réserve de la confirmation de sa cooptation par la prochaine assemblée générale des actionnaires de la Société.

Les Actionnaires décident de renouveler, avec effet immédiat, le mandat actuel de Madame Barbara SETA en tant qu'administrateur de la Société, pour une période de six ans ou plus tôt, jusqu'à la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts.

Huitième résolution

Les Actionnaires prennent acte du rapport spécial du Conseil d'Administration conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi relatif au renouvellement du capital autorisé et à l'opportunité d'annuler ou limiter les droits préférentiels de souscription des actionnaires lors des augmentations de capital dans le cadre du capital social autorisé de la Société mentionné ci-dessous.

Neuvième résolution

Les Actionnaires décident de renouveler et prolonger l'autorisation accordée au Conseil d'Administration en vertu de la clause de capital autorisé pour une nouvelle période de cinq ans à compter de la date de la présente assemblée ou plus tôt au jusqu'à la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts et accepter la possible limitation ou annulation des droits de souscription des associés pour les augmentations de capital dans le cadre du capital autorisé afin que le paragraphe 2 de l'article 6.1 des Statuts soit modifié et se lise comme suit:

"Le Conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans à compter de l'assemblée générale annuelle en date du 6 mai 2013 ou, plus tôt, lors de la dissolution de la Société conformément à l'article 3.1 des Statuts, à augmenter régulièrement le capital souscrit, dans les limites du capital déclaré. Cette augmentation de capital pourra être souscrite ou émise en réservant ou non le droit de souscription privilégié aux actionnaires existants, comme le Conseil peut le déterminer de temps à autres et en fonction des articles suivants. Le Conseil d'Administration pourra déléguer à tout Administrateur, responsable ou à toute autre personne dûment autorisée, les charges d'accepter les souscriptions et de recevoir les paiements pour les actions qui représentent une partie ou l'ensemble de ces augmentations de capital."

Coûts

Les coûts, dépenses, rémunérations ou charges de toutes sortes qui devront être supportés par la Société suite au présent acte sont estimés approximativement à mille six cents euros (EUR 1.600,-)

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que les personnes comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la requête des mêmes personnes comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, le présent acte a été passé à Luxembourg, à la date mentionnée en en-tête des présentes.

Après lecture du présent acte aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms, état civil et domiciles, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. LIESCH, M. KDYEM, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 7 mai 2013. LAC/2013/21096. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Irène THILL.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 mai 2013.

Référence de publication: 2013063503/318.

(130078146) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Werde Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 95.606.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063538/10.

(130077474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Whiteco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 165.887.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 16 mai 2013.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2013063540/11.

(130078346) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Waicor Immobilière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1250 Luxembourg, 92, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 43.086.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 16/05/2013.

Signature.

Référence de publication: 2013063542/10.

(130078160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Kalitea S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 49, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 86.321.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Référence de publication: 2013063544/10.

(130077481) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Yukon Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 168.644.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2013063548/11.

(130077560) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Westbury Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 155.234.

Rectificatif des comptes annuels révisés aud 31 décembre 2010 et déposés au registre de commerce et des sociétés le 24 octobre 2012 sous la référence L120183452

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 15.05.2013.

Christina Horf.

Référence de publication: 2013063543/13.

(130077874) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Yuliya & J. Associés, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7373 Lorentzweiler, 95, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 164.631.

Les comptes annuels au 31.12.11 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013063549/10.

(130077923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Zealous S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 159.359.

Extrait des résolutions prises par les associés en date du 8 mai 2013

1. Les démissions de Messieurs Gerard Van Hunen et la société Lux Business Management S.à r.l. en tant que gérants de la société sont acceptées avec effet au 30 Avril 2013.

2. Sont nommées gérantes de la société pour une durée indéterminée avec effet au 30 Avril 2013:

- Madame Valerie Ingelbrecht, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg
- Mademoiselle Séverine Desnos, avec adresse professionnelle au 15 - 17 Avenue Gaston Diderich, L - 1420 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2013063550/16.

(130078227) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Zephyrus, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 156.524.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2013063551/13.

(130077805) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

ZoomlionCifa (Luxembourg) Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 141.010.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique de la Société prises en date du 27 mars 2013 que les mandats des gérants suivants ont été renouvelés jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- M. John Huanzhao, ayant comme adresse 1703, 7^{ème} Building, Xinke Xiangyuan, Kexueyuan, 100190 HAIDIAN District, Beijing, Chine;

- M. Chunxin Zhan, ayant comme adresse 361, Yin Pen South Road, 410013 Hunan, Chine;

- M. Yongzhuan Su, ayant comme adresse 361, Yin Pen South Road, 410013 Hunan, Chine;

- M. Ke Shen, ayant comme adresse 361, Yin Pen South Road, 410013 Hunan, Chine;

- M. Jiangtao Li, ayant comme adresse 361, Yin Pen South Road, 410013 Hunan, Chine;

- Mme Stephanie Hui, ayant comme adresse 2, Queens Road Central, Hong Kong, Chine.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Pour Cifa (Luxembourg) Holdings S.à r.l.

Un mandataire

Référence de publication: 2013063552/23.

(130077464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Zerno S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8069 Bertrange, 34, rue de l'Industrie.

R.C.S. Luxembourg B 52.109.

Der Name des Wirtschaftsprüfers (réviseur d'entreprises agréé) der bis zur Ordentlichen Generalversammlung die über die Jahreskonten und den Konzernabschluss per 31.12.2013 abstimmt, genannt worden ist, FIDEWA AUDIT S.A., wurde in FIDEWA-CLAR S.A. abgeändert und die Adresse von 43, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg auf 2-4, Rue du Château d'Eau, L-3364 Leudelange verlegt.

Unterschrift.

Référence de publication: 2013063553/12.

(130078015) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

White Café, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 177.208.

—
STATUTS

L'an deux mille treize, le trente avril.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

- Monsieur Yonathan ENGEL, administrateur-délégué du White et du White House, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 21, rue des Bains,

- Monsieur Enver AHMETXHEKAJ, agent de sécurité, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal,

Les comparants ont requis le notaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux.

Titre I^{er} . Dénomination - Siège - Durée - Objet

Art. 1^{er} . La société prend la dénomination de White Café".

Art. 2 . Le siège de la société est établi dans la commune de Luxembourg.

A l'intérieur de la commune de Luxembourg, il pourra être transféré sur simple décision du ou des gérant (s).

Il pourra être transféré dans tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés. La Société pourra établir des filiales ou des succursales partout, selon qu'il appartiendra, aussi bien au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation de tout bar, café et en général de tout débit de boissons alcoolisés ou non alcoolisés avec petite restauration.

La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, et procéder à l'émissions d'emprunts obligataires ou autres.

En général, la Société pourra effectuer toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4. La durée de la société est indéterminée.

Titre II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,-€), représenté par cinq cent (500) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- €) chacune.

Art. 6. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 7. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture des associés ou de l'associé unique ne mettent pas fin à la Société.

Art. 8. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

Art. 9. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne sont cessibles à des non associés qu'avec le consentement préalable des associés représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Titre III. Gérance

Art. 10. La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par l'assemblée générale des associés qui fixe les pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision de l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité de gérants, la Société n'est valablement engagée que par leurs signatures conjointes.

Art. 11. Simples mandataires de la Société, le ou les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Titre IV. Année sociale - Bilan - Répartitions

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Les comptes annuels sont établis et arrêtés par le ou les gérants, en conformité avec les dispositions légales.

Art. 14. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la constitution d'un fonds de réserve légale jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition du ou des associés.

Titre V. Dissolution - Liquidation

Art. 15. En cas de dissolution de la Société, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés ou l'associé unique qui fixent leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VI. Dispositions générales

Art. 16. Pour tout ce qui n'est pas régi par les présents statuts, il faut se référer aux dispositions légales en vigueur.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2013.

Souscription et Libération

Les cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites comme suit:

- Yonathan ENGEL, susdit, deux cents cinquante parts	250
- Enver AHMETXHEKAJ, susdit, deux cents cinquante parts	250
Total: cinq cents parts sociales	500

Toutes les parts ont été intégralement libérées par un apport en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à sept cents cinquante euros (750.- €).

Assemblée Générale Extraordinaire

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ont pris les résolutions suivantes:

- L'adresse de la société est fixée à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal,
- Le nombre des gérants est fixé à deux (2).
- Sont nommés gérants, pour une durée illimitée:

* Monsieur Yonathan ENGEL, administrateur-délégué du White et du White House, demeurant professionnellement à L-1212 Luxembourg, 21, rue des Bains,

* Monsieur Enver AHMETXHEKAJ, agent de sécurité, demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal,

La société est engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Le notaire instrumentant a rendu attentifs les comparants au fait qu'avant toute activité commerciale de la société présentement fondée, celle-ci doit être en possession d'une autorisation de commerce en bonne et due forme en relation avec l'objet social, ce qui est expressément reconnu par les comparants.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: ENGEL, AHMETXHEKAJ, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 3 mai 2013. Relation: LAC / 2013 / 20568. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Référence de publication: 2013063539/99.

(130077769) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 mai 2013.

Alcentra S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 47, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 147.085.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la Société en date du 10 mai 2013:

L'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

- Reconnaissance de la démission de M. Ganash Lokanathen de ses fonctions de gérant de la Société en date du 1^{er} mars 2013.

- Reconnaissance de la démission de M. Julian Colville de ses fonctions de gérant de la Société en date du 1^{er} mars 2013.

- Nomination de M. Ian Kent, résidant professionnellement au 47, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, né le 3 décembre 1976 à Birmingham, Royaume-Uni, en qualité de gérant, avec effet au 6 mai 2013 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

- M. Simon Barnes, gérant
- M. Robert Bennett, gérant
- M. Ian Kent, gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013063556/25.

(130077052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Anson Partners Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Matias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 94.152.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement n°623/13 rendu en date du 02 mai 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée ANSON PARTNERS HOLDING S.à.r.l. dont le siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10 rue Mathias Hardt a été dénoncé en date du 31 mai 2006.

Pour extrait conforme
Maître Clément MARTINEZ
Avocat / Le Liquidateur

Référence de publication: 2013063557/15.

(130077287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Axa Alternative Financing Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 118.072.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 26 avril 2013

- Reconnaissance de la démission de Mme Cécile Meyer-Levi de ses fonctions de gérant de la Société avec effet au 8 Mars 2013.

Le nombre de gérants a été réduit de 6 à 5.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

M. Simon Barnes, M. Alain Nicolai, M. Olivier Berment, M. Ian Kent et Mme. Jennifer Ferrand.

- La société PricewaterhouseCoopers, société coopérative, régie par les lois du Luxembourg, avec siège social à L-1014 Luxembourg, 400, Route d'Esch, enregistrée avec le Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B-65.477, a été renouvelé dans son mandat de réviseur d'entreprises agréé avec effet immédiat et jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes annuels au 31 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AXA Alternative Financing Management S.à r.l.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2013063558/22.

(130077061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Leketh-Malako Luxembourg, Association sans but lucratif.

Siège social: L-7240 Bereldange, 77, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg F 9.541.

—
STATUTS

Art. 1^{er}. Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association régie par la loi du 21 avril 1928 ayant pour titre

LEKETH-MALAKO LUXEMBOURG

Sa durée est illimitée.

Le siège social est fixé à:

77, route de Luxembourg

L-7240 Bereldange

Il pourra être transféré par simple décision du bureau.

Art. 2. Cette association a pour vocation la sensibilisation des adultes, jeunes et enfants aux richesses des cultures de l'Afrique. Par des cours de danse et percussion, des stages et des ateliers, dans des écoles, maisons de jeunes, et établissements publics, un lieu de rencontre et d'apprentissage éclore, ou la tolérance, la créativité et l'ouverture aux cultures africaines jouent un rôle principal.

Art. 3. L'association se compose de:

- a) Membres d'honneurs: Les personnes qui ont des distinctions honorifiques sans pour autant avoir une présence effective, ni participation au quotidien.
 - b) Membres fondateurs: Les personnes qui ont créé l'association et constituent le premier CA de l'association.
 - c) Membres actifs: Les personnes qui versent annuellement une cotisation et participent aux activités de l'association.
- Le taux des cotisations est fixé par l'assemblée générale sur propositions du bureau. Les membres d'honneurs sont nommés en raison de services importants rendus à l'association, et sont dispensés de cotisation.

Art. 4. La qualité de membre se perd par:

- a) la démission
- b) le décès
- c) la radiation par le bureau pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave

Art. 5. Les ressources de l'association sont composées:

- a) du montant des cotisations
- b) des subventions de l'état et des communes
- c) des recettes de spectacles, animations, stages, cours et autres prestations artistiques et culturelles ou annexes qui pourront être rendues
- d) de toutes ressources, subventions et recettes autorisées par la Loi et le Règlement, ou qui viendra être autorisées par la Loi et le Règlement
- e) des dons privés

Art. 6. L'association est dirigée par un Conseil d'administration comprenant au minimum 3 membres, élus pour 1 année par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration peut être renouvelé toutes les années. Les membres sont rééligibles. Éligible au Conseil d'administration est toute personne majeure, membre active de l'association depuis plus d'une année et à jour de ses cotisations.

Le Conseil d'administration élit tous les un an un bureau comprenant:

- a) un(e) président(e) et, s'il y a lieu, un(e) vice-président(e)
- b) un(e) Secrétaire et, s'il y a lieu, un(e) secrétaire-adjoint
- c) un(e) Trésorier(e) et, s'il y a lieu, un(e) Trésorier(e)-adjoint

Dans le cas où le bureau est constitué de deux membres, le Secrétaire ou le Trésorier élu se verra attribuer les deux fonctions.

Art. 7. Le bureau se réunit au moins trois fois par semestre et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande du tiers de ses membres.

La présence de la moitié des membres du bureau est nécessaire pour la validité des délibérations.

Les décisions sont prises à la majorité des voix. En cas de partage, la voix du président, ou de son représentant, désignée par le président, est prépondérante.

Tout membre du bureau qui, sans excuse, n'aura pas assisté à trois réunions consécutives, sera considéré comme démissionnaire d'office, et ceci sans la nécessité d'une lettre de signification de sa part.

Art. 8. Les membres du bureau ne peuvent percevoir aucune rétribution pour les fonctions qui leur sont confiées. Toutefois, ils peuvent recevoir le remboursement des frais de déplacement, mission ou représentation dans l'exercice de leur activité.

Les personnes rétribuées par l'association peuvent être admises à assister, avec voix consultatives, aux séances de l'Assemblée Générale et du Bureau.

Art. 9. Le Conseil d'Administration est élu pour un an par l'Assemblée Générale. Il comprend au minimum trois membres.

En cas de vacances, le Conseil pourvoit au remplacement de ses membres provisoirement. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Art. 10. L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'association ayant adhéré depuis plus de six mois, à jour de leurs cotisations et majeurs au jour de l'élection.

Le vote par procuration est autorisé mais le vote par correspondance n'est pas admis.

Art. 11. L'Assemblée Générale se réunit par an. Quinze jours au moins avant la date fixée elle est convoquée à la diligence du Président de l'association, ou son représentant. L'ordre du jour est fixé par le bureau.

Le président, ou son représentant, assisté des membres du bureau, préside l'Assemblée, et expose la situation morale de l'association, et la soumet à l'approbation de l'Assemblée.

L'Assemblée délibère sur les questions mises à l'ordre du jour. Elle pourvoit au renouvellement des membres du Conseil d'Administration dans les conditions fixées à l'article 9.

Art. 12. Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents remplissant les conditions fixées à l'article 10 des présents statuts.

Art. 13. En dehors des Assemblées Générales Ordinaires, le Président, ou son représentant, à leur initiative, ou à la demande d'au moins un quart des membres de l'association peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire suivant les modalités prévues aux articles 11 et 12 des présents statuts.

Art. 14. Les dépenses de l'association sont ordonnancées par le président, ou son représentant.

L'association est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son président. En cas de besoin, il pourra déléguer ses pouvoirs à un autre membre, qui sera son représentant.

Art. 15. Un règlement intérieur peut être établi par le bureau qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévues par les présents statuts, notamment ceux qui ont trait au fonctionnement pratique des activités de l'association.

Art. 16. Les statuts ne peuvent être modifiés que par l'Assemblée Générale sur la proposition du bureau. Les modifications aux statuts sont votées à la majorité des voix des membres présents.

Art. 17. La dissolution peut être prononcée à la demande du Conseil d'Administration par une Assemblée Générale extraordinaire convoquée spécialement à cet effet. En cas de dissolution l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association.

Elle attribue l'actif net, conformément à la loi, à une ou plusieurs associations poursuivant des buts similaires et qui seront nommément désignées par l'Assemblée Générale extraordinaire.

En aucun cas les membres de l'association ne pourront se voir attribuer, en dehors de la reprise de leurs apports, une part quelconque des biens de l'association.

Art. 18. Les membres du bureau, en pouvoir de signature, sont responsables, le cas échéant, de déclarer les modifications suivantes auprès des autorités:

- a) les modifications apportées aux statuts
- b) le changement de titre de l'association
- c) le transfert du siège social
- d) les changements survenus au sein du bureau et du Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2013063555/102.

(130076277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 mai 2013.

Actiana S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 92.115.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement n°622/13 rendu en date du 02 mai 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée ACTIANA S.à r.l. dont le siège social à L-1660 Luxembourg, 60 Grand-rue a été dénoncé en date du 17 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Maître Clément MARTINEZ

Avocat / Le Liquidateur

Référence de publication: 2013063560/15.

(130077289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Acropolis Consulting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 92.546.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugement n°621/13 rendu en date du 02 mai 2013, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de la société à responsabilité limitée ACROPOLIS CONSULTING S.à.r.l. dont le siège social à L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue/ Niveau 2 a été dénoncé en date du 26 octobre 2006.

Pour extrait conforme
Maître Clément MARTINEZ
Avocat / Le Liquidateur

Référence de publication: 2013063559/15.

(130077290) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

ITS, International Tax Services, Société Anonyme.

Siège social: L-1227 Luxembourg, 3, rue Belle-Vue.
R.C.S. Luxembourg B 172.487.

Il est porté à la connaissance des tiers que le siège social de la société "INTERNATIONAL TAX SERVICES" a été transféré à l'adresse suivante:

L-1227 Luxembourg, n.3 Rue Belle-Vue

Pour avis sincère et conforme
Pour la Société
Filippo SANTECECCHI
Administrateur unique

Référence de publication: 2013063569/14.

(130076765) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Jabo Trans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5370 Schuttrange, 50, rue du Village.
R.C.S. Luxembourg B 176.220.

—
Assemblée générale extraordinaire du 23 avril 2013

L'associé unique Monsieur Jablan Dervisevic décide de prendre la décision suivante:

Nomination de Madame Corinne Härle, profession secrétaire, née à Pau, le 17 juillet 1967, demeurant à L-5370 Schuttrange, en tant de gérante de la société JABO TRANS S.à r.l. pour une durée indéterminée.

Dorénavant la société dispose de deux gérants, à savoir:

Monsieur Jablan Dervisevic et
Madame Corinne Härle prénommée.

La société sera engagée par la signature individuelle de chaque gérant individuellement.

Jablan Dervisevic.

Référence de publication: 2013063570/16.

(130077397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

LGR Grundinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 60, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 119.095.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires réunie au Luxembourg, le 18 janvier 2013 à 19.00 heures.

Acceptation de la démission de la M. Tucci Vincent, de son mandat de gérant unique,

Nomination, en remplacement du gérant, M. François Moulias, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement au 60, avenue de la liberté L-1930 Luxembourg, né le 22.09.1965 à Antony (France).

Le mandat du gérant prendra fin à l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de l'an 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013063572/17.

(130077300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Logixa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2542 Luxembourg, 146, rue des Sources.

R.C.S. Luxembourg B 113.410.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à L-2542 Luxembourg, 146 rue des Sources le Lundi 13 mai 2013 à 13h30

L'assemblée se réunit sous la présidence de Monsieur VAN DER KAA Vincent.

Nomination de l'administrateur délégué

Sur proposition du conseil d'administration, l'assemblée nomme à l'unanimité Madame GOUMDISS Rabia domiciliée 146 rue des Sources à L-2542 Luxembourg comme administrateur et administrateur délégué.

Signatures

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Référence de publication: 2013063573/15.

(130077311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Motorola Solutions Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 22.874,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 171.997.

EXTRAIT

En date du 8 mai 2013, l'associé unique de la Société a accepté la démission de M. Alessandro Maiocchi de son poste de gérant de la Société avec effet au 29 avril 2013; (ii) la nomination de Mme. Laëtitia Jolivalt en tant que gérant de catégorie B de la Société avec effet au 29 avril 2013 comme suit:

- Mme Laëtitia Jolivalt, née à Thionville, France, le 31 mai 1984, avec adresse professionnelle à 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en tant que nouveau gérant de catégorie B de la Société.

Il en résulte que le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

- M. Ian Mc Cullagh, catégorie A;
- M. John Kenneth Wozniak, gérant de catégorie A;
- M. Séverine Cailteux-Lambert, gérant de catégorie B; et
- M. Laëtitia Jolivalt, gérant de catégorie B.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2013.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2013063575/23.

(130077434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 mai 2013.

Asia Investment Soparfi S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 158.093.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 17 mai 2013.

Référence de publication: 2013063642/10.

(130079207) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 mai 2013.
